

**Conseil économique et social**Distr. générale
23 mars 2022Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarantième réunion

Dakar (hybride), 11-13 mai 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Aperçu de l'évolution récente de la situation
économique et sociale en Afrique**Évolution récente de la situation économique et sociale en**
Afrique

1. La pandémie de coronavirus (COVID-19) a eu un impact négatif sur les pays africains, faisant basculer environ 55 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020 et annulant plus de deux décennies de progrès. La pandémie a également exposé entre 30 et 35 millions d'emplois formels à un risque de réduction des salaires et des heures de travail en raison de la baisse de la demande et des confinements mis en place. L'emploi informel reste également élevé et les travailleurs du secteur informel sont particulièrement vulnérables. En outre, la pandémie a exacerbé les déficits budgétaires et les niveaux d'endettement en raison de l'augmentation des dépenses destinées à amortir les effets de la pandémie. Les progrès en matière de développement social sont inégaux dans de nombreux pays, car les systèmes de santé restent faibles et les dépenses non remboursables restent la composante la plus importante des dépenses totales de santé. Les inégalités entre les sexes restent importantes et se sont accentuées pendant la pandémie. Les perspectives de croissance de l'Afrique ont donc été gravement affectées par la pandémie, entraînant une contraction de 3,2 points de pourcentage en 2020, toutefois moins grave que celle de l'économie mondiale globale, qui s'est contractée de 3,4 points de pourcentage. La croissance du continent devrait toutefois avoir rebondi pour atteindre 4,7 % en 2021 et 4,0 % en 2022.

I. Évolution économique**A. Reprise de la croissance du produit intérieur brut en Afrique**

2. La croissance du produit intérieur brut (PIB) africain a rebondi, avec un taux de croissance de 4,7 % en 2021, après une contraction de 3,2 points de pourcentage en 2020 due à la pandémie. La reprise de la croissance suite à l'assouplissement des restrictions liées au COVID-19 a été soutenue par la demande encore non satisfaite, l'amélioration des conditions économiques mondiales et le rebond des prix des produits de base. Par rapport aux autres régions du monde, la reprise de l'Afrique, avec un taux de croissance de 4,7 % en 2021, a été la plus lente (figure I). Les

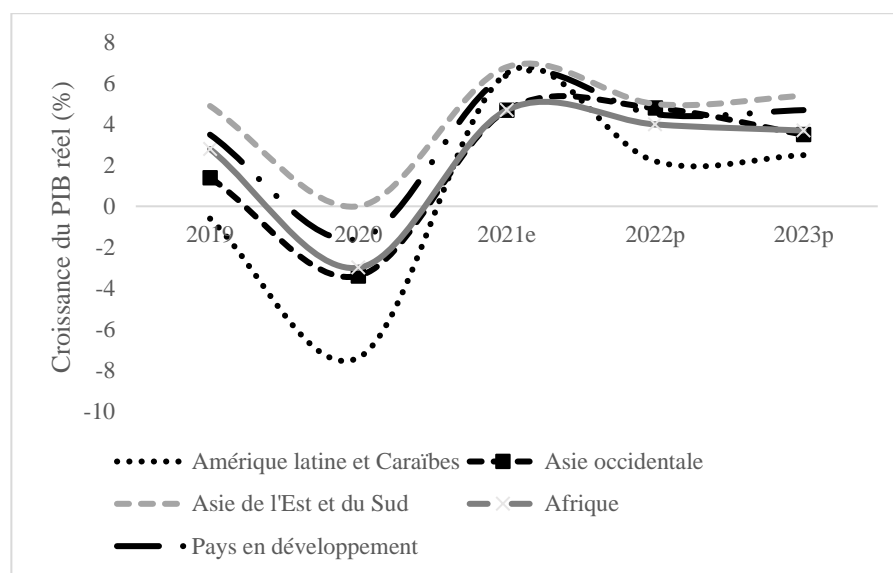
*E/ECA/COE/40/1.



perspectives sont positives, puisque l'économie devrait connaître une croissance robuste de 4 et 3,7 % en 2022 et 2023 respectivement, soit environ 2 points de pourcentage de moins que sa trajectoire avant la pandémie. Malgré la poursuite de la reprise, la pandémie devrait affecter la production de l'Afrique pendant une période prolongée, en partie à cause de ses effets négatifs sur l'accumulation de capital humain et physique. Selon les Nations Unies, l'Afrique devra connaître une croissance de 6 % sur la période 2022-2023 pour rattraper sa trajectoire de croissance pré-pandémique¹.

Figure I

Croissance du PIB réel dans les régions en développement, 2019-2023



Source : Nations Unies, *World Economic Situation and Prospects Report 2022* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2022).

Note : e = estimations, p = prévisions.

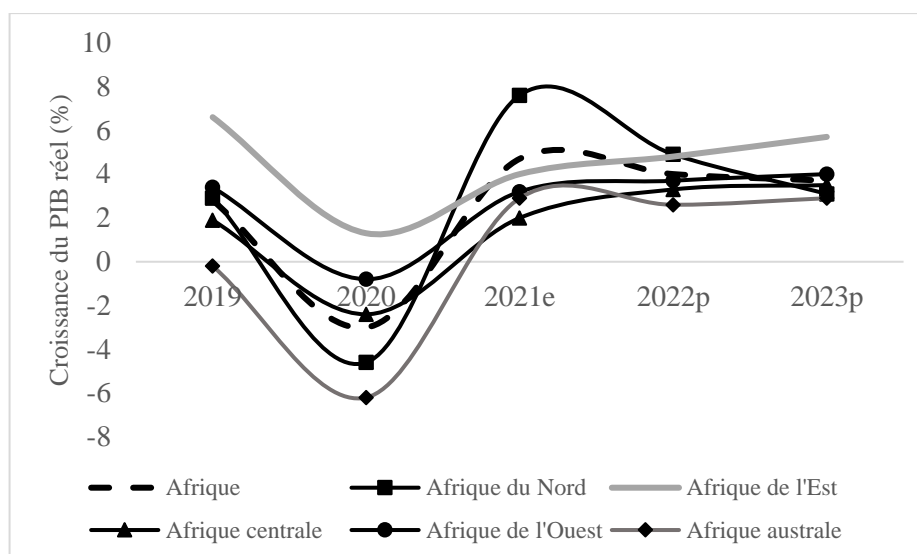
3. La production en Afrique centrale a rebondi à un taux de croissance de 2 % en 2021 (figure II). La reprise de la demande dans le secteur du tourisme, la vigueur de la demande mondiale, la flambée du prix du pétrole brut, l'augmentation des dépenses publiques et la hausse des investissements ont contribué à l'amélioration de l'activité économique, notamment dans les pays producteurs de pétrole. En revanche, les effets persistants de la pandémie et la faiblesse des positions budgétaires et extérieures ont ralenti la croissance dans certains pays de la sous-région.

4. La croissance en Afrique de l'Est s'est améliorée, passant de 1,3 % en 2020 à 4 % en 2021. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des cinq dernières années, qui est de 6 %. La croissance en 2021 est largement due à l'amélioration des activités économiques, de la demande intérieure, des prix des produits de base et du tourisme dans certaines parties de la sous-région. Les conflits et la pandémie persistante menacent la reprise fragile de la sous-région.

5. Avec une croissance estimée à 7,6 % en 2021, l'Afrique du Nord a enregistré la reprise la plus rapide par rapport aux autres sous-régions (figure II). Les facteurs responsables de cette croissance comprennent le rebond des prix des produits de base, le tourisme et l'amélioration de la demande intérieure et extérieure.

¹ Nations Unies, *World Economic Situation and Prospects Report 2022* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2022), New York, 2022.

Figure II

Croissance du PIB réel en Afrique par sous-région, 2019-2023

Source : Nations Unies, *World Economic Situation and Prospects Report 2022* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2022).

Note : e = estimations, f = prévisions.

6. L'Afrique australe a rebondi après une profonde contraction de 6,2 points de pourcentage en 2020 pour enregistrer une croissance de 2,9 % en 2021, soit la deuxième reprise sous-régionale la plus lente du continent. Ce rebond est dû à des améliorations dans les secteurs minier, manufacturier et des services. Le rebond du secteur non pétrolier a toutefois été contrebalancé par la baisse de la production pétrolière des champs pétrolifères vieillissants, rendant la reprise dans la sous-région seulement marginale.

7. La sous-région de l'Afrique de l'Ouest a connu une croissance de 3,2 % en 2021, enregistrant une reprise continue après les impacts négatifs de la pandémie. La reprise des services, de l'agriculture et de l'industrie, la hausse des prix des produits de base, les exportations et les investissements ont contribué à la croissance. Malgré la remontée des prix du pétrole brut, la production pétrolière est restée inférieure aux niveaux antérieurs à la pandémie, en raison des travaux de maintenance et de la baisse des investissements dans le secteur. Les troubles sociaux et la violence ont également entravé les activités économiques.

B. Déficits budgétaires

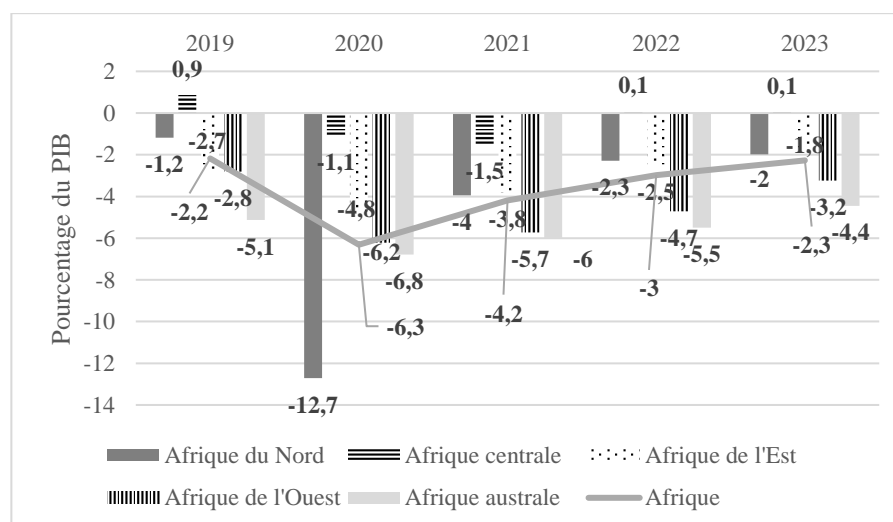
8. Les déficits budgétaires se sont réduits par rapport à 2020, mais la marge de manœuvre budgétaire reste limitée. Les pays africains sont confrontés à un difficile trilemme en matière de politique budgétaire : il s'agit d'équilibrer les compromis entre la satisfaction des besoins urgents en matière de dépenses, la maîtrise de la dette publique et la lutte contre la résistance à la collecte et à la mobilisation des recettes fiscales. Les priorités budgétaires des pays africains passent de la réponse aux besoins sanitaires immédiats de la pandémie à la stimulation de la reprise économique. La reprise économique reste toutefois limitée par le manque d'espace fiscal pour répondre de manière adéquate aux investissements nécessaires à la reprise post-pandémique.

9. Par rapport à 2020, les conditions budgétaires des pays africains se sont améliorées, mais la marge budgétaire reste limitée (figure III). En 2021, les recettes publiques étaient estimées à 22,4 % du PIB en Afrique, soit moins que les 23 % enregistrés en 2020. En termes de dépenses, la moyenne des dépenses publiques en

2021 était de 26,5 % du PIB. Le solde budgétaire moyen des pays africains en 2021 (figure III) était de -4,2 %, bien pire que celui de 2019 (-2,2 %), mais meilleur que le niveau de 2020 (-6,3 %).

Figure III

Déficits budgétaires en Afrique par sous-région (en pourcentage du PIB), 2019-2023



Source : Base de données du FMI sur les perspectives économiques mondiales, octobre 2021.

C. Vulnérabilité face à la dette

10. La vulnérabilité face à la dette reste élevée sur le continent, dont la dette devrait s'accroître rapidement grâce à l'effet combiné de l'augmentation des dépenses publiques et de la baisse des recettes. Le ratio moyen dette/PIB en Afrique a été révisé à 71,1 % en 2020 et 67,7 % en 2021. Le niveau global de la dette publique devrait s'améliorer légèrement en 2022 pour représenter 65,8 % du PIB, mais ce ratio reste élevé par rapport au niveau pré-pandémique de 61,9 % (figure IV). La dette reste un sujet de préoccupation dans un grand nombre de pays, notamment dans les pays à faible revenu fortement endettés. L'analyse de viabilité de la dette élaborée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) indique qu'en septembre 2021, 15 pays africains couraient un risque élevé de surendettement extérieur et de surendettement public global, et que six pays africains étaient déjà en situation de surendettement extérieur et de surendettement public global².

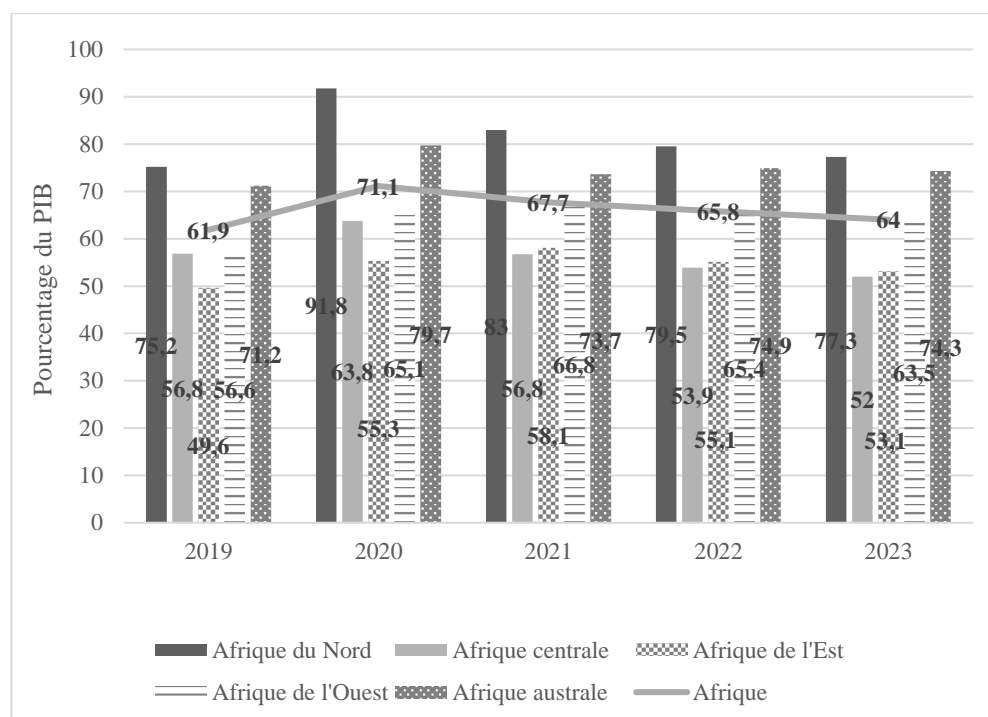
11. L'initiative de suspension du service de la dette, mise en place par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et les pays du Groupe des 20 en 2020, a été prolongée jusqu'en décembre 2021. Un cadre plus complet, appelé Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette, a été approuvé par le Groupe des 20 et le Club de Paris. En outre, lors de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en novembre 2021, la CEA a lancé la Facilité de liquidité et de durabilité (LSF), un accord de rachat visant à comprimer les rendements des obligations souveraines africaines en améliorant leur liquidité. Elle cherche également à promouvoir les investissements liés à la durabilité, tels que les obligations vertes et les obligations liées aux objectifs de développement durable en Afrique, en offrant des taux de financement préférentiels sur les prêts garantis par des obligations vertes émises par des souverains africains. La Facilité de liquidité et de soutenabilité prévoyait initialement de lever 3 milliards de dollars en sollicitant la

² <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsa> (en anglais).

rétrocession de droits de tirage spéciaux (DTS) récemment alloués aux pays développés dans le cadre de l'allocation globale de DTS du FMI et pourrait atteindre 30 milliards de dollars au cours des premières années. Sa première transaction de 200 millions de dollars, financée par la Banque africaine d'import-export, devrait être clôturée au premier trimestre 2022³.

Figure IV

Ratios de la dette au PIB en Afrique, par sous-région, 2019-2023



Source : Base de données du FMI sur les perspectives économiques mondiales, octobre 2021.

D. Politiques monétaires accommodantes

12. Les politiques monétaires accommodantes restent d'actualité en Afrique. Les comités de politique monétaire de la plupart des banques centrales africaines continuent de maintenir leurs taux directeurs alignés, dans le but d'alléger les pressions sur les liquidités et de stimuler la création de crédit supplémentaire afin de stimuler la croissance de la production. Parallèlement, les banques centrales restent vigilantes quant à la stabilité des prix en veillant à ce que les taux directeurs ne soient pas fixés de manière à accroître les taux d'intérêt réels négatifs, à aggraver les distorsions de prix existantes et, par conséquent, à alimenter les pressions inflationnistes. Par exemple, le Comité de la politique monétaire nigérian a convenu que l'orientation actuelle de la politique monétaire, à 11,5 %, avait soutenu la reprise de la croissance et permis de réaliser le mandat de stabilité des prix nécessaire à une croissance durable. Cette orientation de la politique monétaire a permis une croissance significative du PIB, qui s'est établie à 4,03 % au troisième trimestre de 2021, dans un contexte de six mois de décélération de l'inflation, qui a ralenti à 15,99 % en octobre 2021⁴.

³ Commission économique pour l'Afrique (CEA), *Launch of the Liquidity and Sustainability Facility*, (Lancement de la Facilité de liquidité et de durabilité), 3 novembre 2021, <https://www.uneca.org/?q=events/launch-of-the-liquidity-and-sustainability-facility> (en anglais).

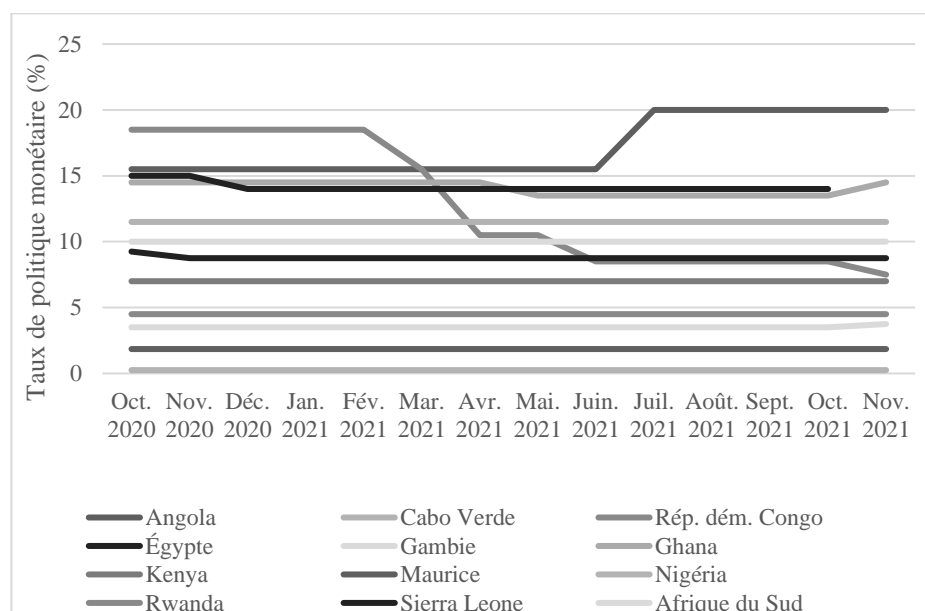
⁴ Banque centrale du Nigéria, Communiqué No. 139 sur la réunion du Comité de la politique monétaire tenue les 22 et 23 novembre 2021. Disponible en anglais à l'adresse : <https://www.cbn.gov.ng/Out/2021/CCD/Central%20Bank%20of%20Nigeria%20Communique%20No.13>

13. La même situation a été enregistrée en Angola, le taux directeur du pays étant maintenu constant après son ajustement au deuxième trimestre de 2021. L'Égypte, la Gambie, Maurice, le Rwanda et la Sierra Leone ont maintenu leur taux directeur inchangé du premier au quatrième trimestre de 2021 après avoir évalué les évolutions macroéconomiques (figure V). Jusqu'à présent, au cours du dernier trimestre jusqu'en novembre 2021, l'orientation de la politique monétaire a été largement accommodante afin de garantir une liquidité adéquate dans l'économie et de respecter l'objectif d'inflation.

14. Contrairement aux attentes selon lesquelles les augmentations précédentes étaient transitoires, l'inflation dans plusieurs pays africains a poursuivi sa tendance à la hausse en 2021, car les prix des produits de base continuent de se redresser et d'alimenter les prix de l'énergie et des biens. Cette évolution s'explique principalement par les contraintes sur l'offre liées à la pandémie, la hausse de la demande globale, les pressions sur les taux de change et d'autres problèmes structurels. L'intensité des pressions inflationnistes diffère toutefois d'un pays à l'autre, en fonction de leur structure et de leur dynamique (figure VI).

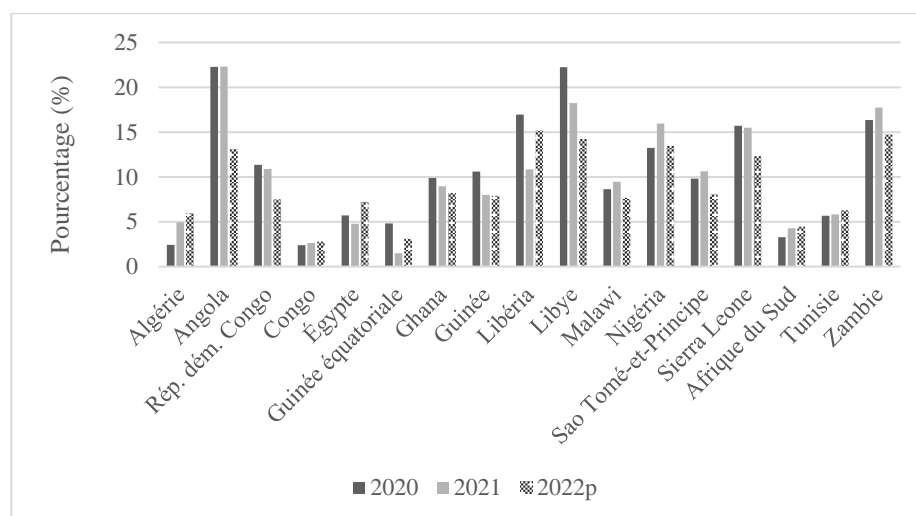
Figure V

Taux de politique monétaire dans certains pays africains



Source : Base de données des statistiques financières internationales (SFI) du FMI, 2022.

Figure VI

Taux d'inflation dans certains pays africains (2020-2022)

Source : Base de données des statistiques financières internationales (SFI) du FMI, 2022.

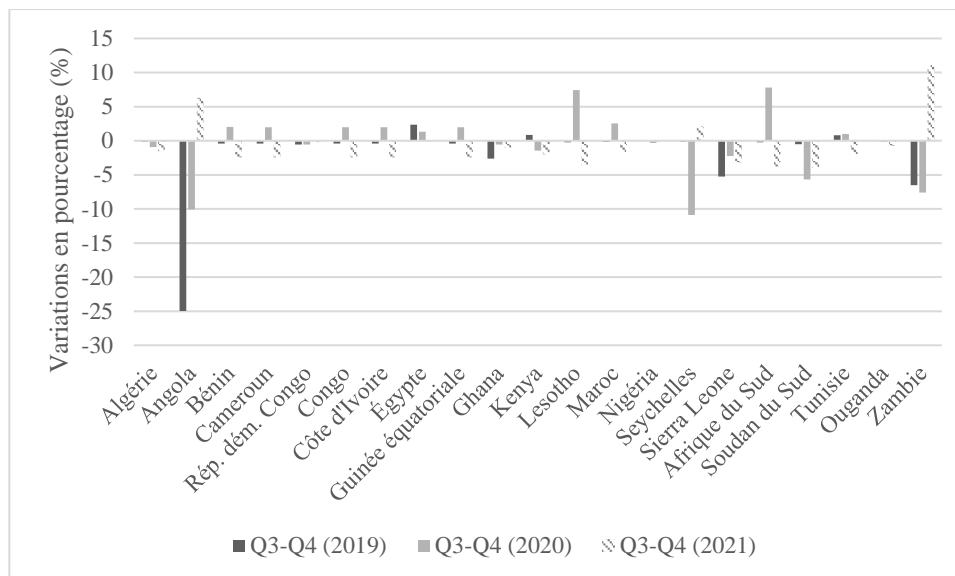
E. Taux de change

15. Le taux de change a poursuivi sa tendance à la baisse en 2021. Après la morosité et l'inertie qui ont défini certaines économies africaines en 2020 en raison de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19, le continent a entamé 2021 avec des politiques monétaires et commerciales saines pour accélérer sa reprise et sa croissance. Malgré cela, la reprise et la croissance ont été ralenties par des problèmes macroéconomiques, plus particulièrement le taux de change, l'inflation et le taux d'intérêt. Les taux de change de nombreux pays africains se sont dépréciés par rapport au dollar des États-Unis au quatrième trimestre 2021 par rapport au troisième trimestre, en raison de l'augmentation de la demande d'importations, de l'affaiblissement du soutien des termes de l'échange et de politiques monétaires, budgétaires et de taux de change non durables (figure VII).

16. L'augmentation de la dette extérieure des pays africains signifie que les pays sont de plus en plus exposés aux risques de change. La dépréciation continue de la monnaie locale, associée au fardeau croissant de la dette extérieure, accroît l'exposition du continent au risque de change et rend le service de la dette en monnaie étrangère plus coûteux. En outre, la dépréciation exerce des pressions inflationnistes sur les pays, car les prix des biens importés augmentent par rapport à la monnaie nationale.

Figure VII

Variations trimestrielles des monnaies africaines par rapport au dollar des États-Unis

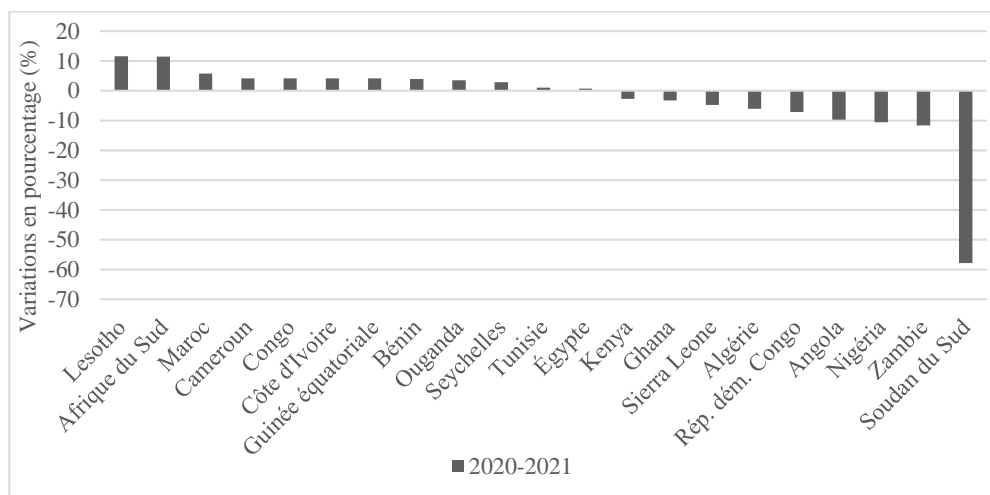


Source : À partir des données de la base de données des statistiques financières internationales du FMI, 2022.

Note : Q3 = troisième trimestre ; Q4 = quatrième trimestre (jusqu'en novembre pour 2021).

Figure VIII

Variation en pourcentage du taux de change 2020-2021



Source : À partir des données de la base de données des statistiques financières internationales (SFI) du FMI, 2022.

F. Le commerce africain

17. Le commerce africain rebondit manifestement après la pandémie de COVID-19. Après une baisse en 2020, due à la pandémie, on estime que le commerce mondial des biens a augmenté de 10,8 points de pourcentage en 2021 par rapport à 2020. Pour l'Afrique, on estime que les exportations et les importations ont augmenté de 5,0 et

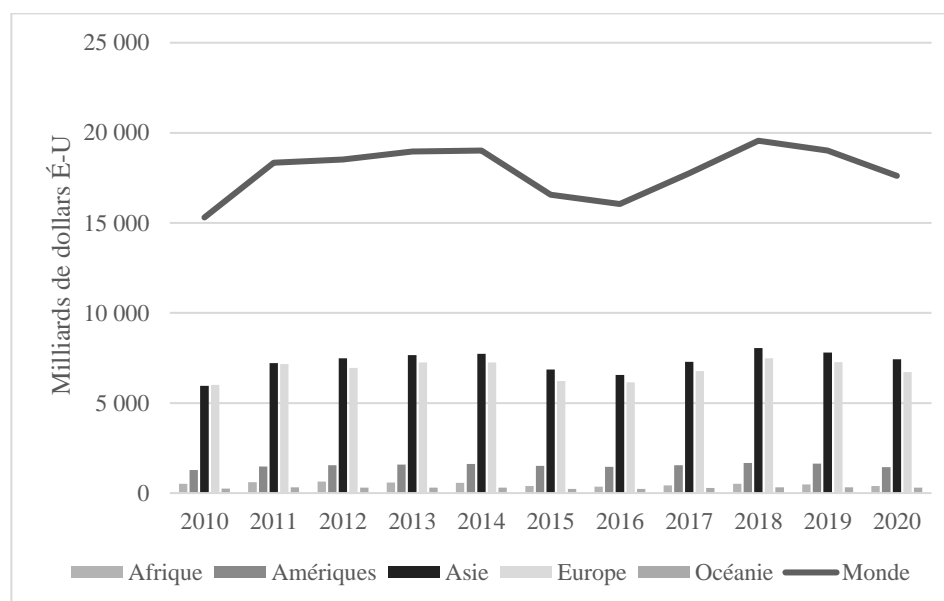
11,3 points de pourcentage, respectivement, en 2021⁵. Bien qu'un rebond des activités économiques soit attendu dans le monde entier en raison du déploiement en cours des vaccins COVID-19, son ampleur dépendra de la disponibilité des vaccins et de la résilience des pays et de leurs réponses aux chocs.

G. Le commerce intra-africain

18. Le commerce entre les pays africains démontre le potentiel de diversification économique de l'Afrique. Les exportations mondiales ont diminué en 2020 par rapport à 2019, en raison des restrictions COVID-19 telles que les confinements, les fermetures de frontières et les restrictions de voyage (figure IX). La part du continent africain dans les exportations mondiales totales a diminué sur la période 2010-2019, alors qu'elle a augmenté dans d'autres régions. Néanmoins, la part des exportations mondiales totales a diminué entre 2019 et 2020 dans la plupart des régions, y compris en Afrique, où elle a baissé, passant de 2,52 % en 2019 à 2,19 % en 2020. En revanche, la part de l'Asie dans les exportations mondiales a augmenté, passant de 41,06 % en 2019 à 42,16 % en 2020, ce qui témoigne de la relative résilience de cette région et de sa position de fournisseur net au monde de biens de consommation et de fournitures médicales pendant la pandémie de COVID-19.

Figure IX

Commerce de marchandises en Afrique, 2010-2020 (en milliards de dollars des États-Unis)



Source : Calculs de la CEA basés sur les données de CNUCEDstat, 17 novembre 2021.

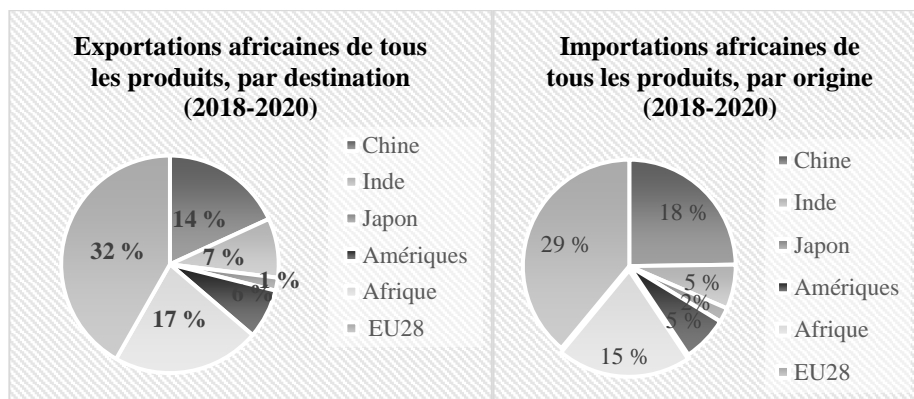
19. Les flux commerciaux intra-africains (en moyenne pour la période allant de 2018 à 2020) sont restés relativement faibles, les exportations représentant 17 % et les importations 15 % du commerce total des pays africains (figure X). Cela signifie que les pays africains commercent en dehors du continent, principalement avec l'Union européenne (qui représente 32 % des exportations et 29 % des importations), suivie de la Chine (qui représente 14 % des exportations et 18 % des importations). Cette dépendance relativement élevée à l'égard des partenaires commerciaux du reste

⁵ Organisation mondiale du commerce (OMC), "Global trade rebound beats expectations but marked by regional divergences" (Le rebond du commerce mondial dépasse les attentes, mais reste marqué par des divergences régionales), communiqué de presse, 4 octobre 2021. Disponible à l'adresse : https://www.wto.org/english/news_e/pres21_e/pr889_e.htm (en anglais).

du monde accroît la vulnérabilité du continent aux chocs externes lors de crises telles que la pandémie actuelle de COVID-19.

Figure X

Total des exportations africaines par destination et des importations par origine (moyenne 2018-2020)



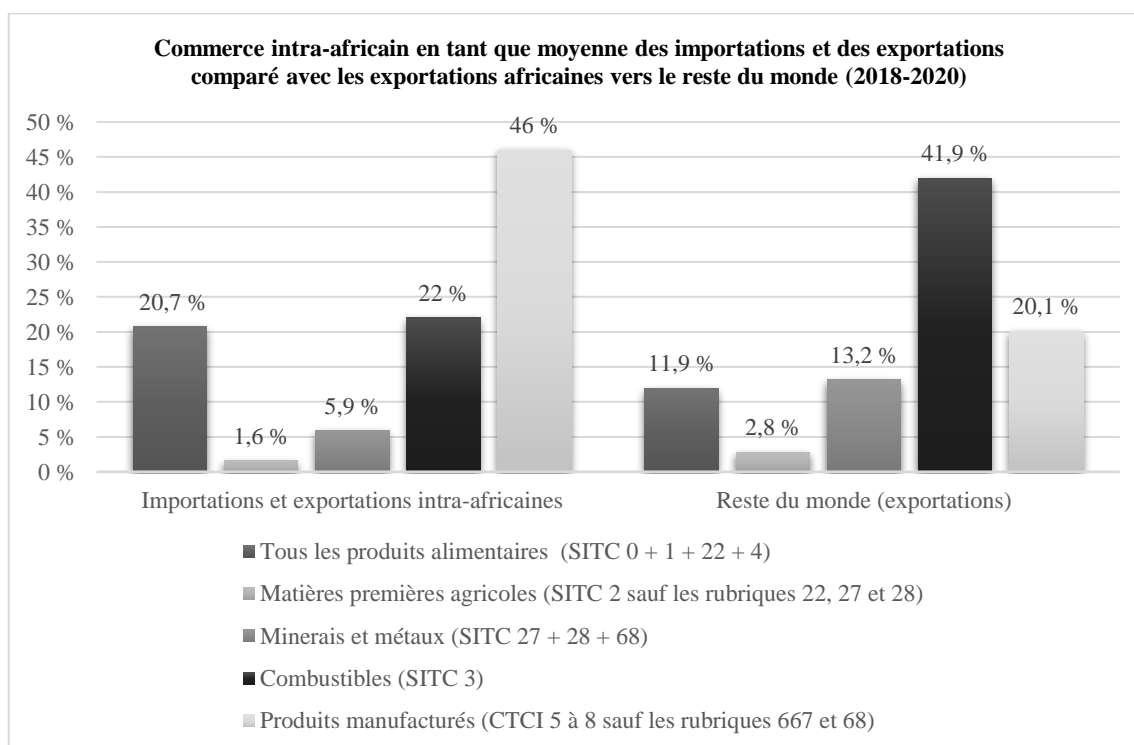
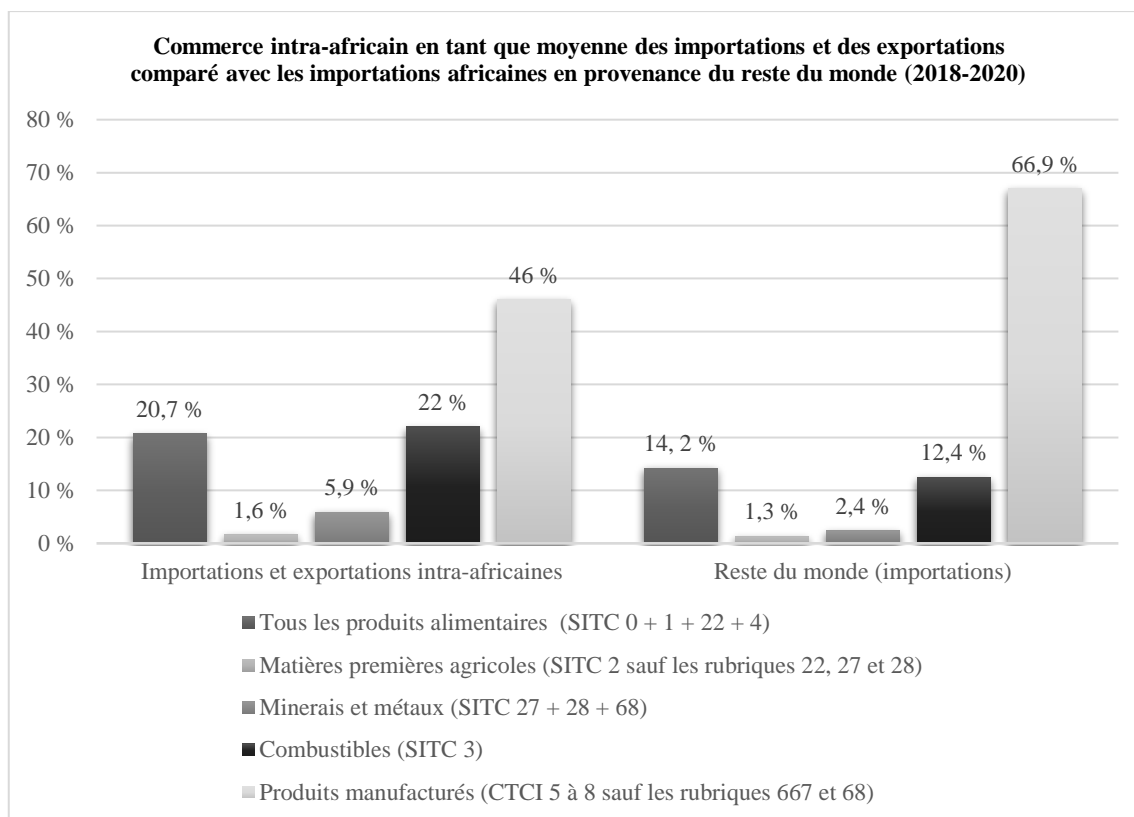
Source : Calculs de la CEA basés sur les données de CNUCEDstat, 17 novembre 2021.

20. La composition du commerce intra-africain met en évidence le potentiel d'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique. Comme le montre la figure XI, le commerce intra-africain (calculé comme une moyenne des exportations et des importations) comprend principalement des produits manufacturés (46 %), puis des combustibles (22 %), des produits alimentaires (20,7 %), des minerais et métaux (5,9 %) et des matières premières agricoles (1,6 %)⁶.

⁶ Parts exprimées en tant que moyennes pour 2018-2020.

Figure XI

Exportations et importations africaines totales par composition (moyenne 2018-2020)



Note : SITC = Classification type pour le commerce international (CTCI).

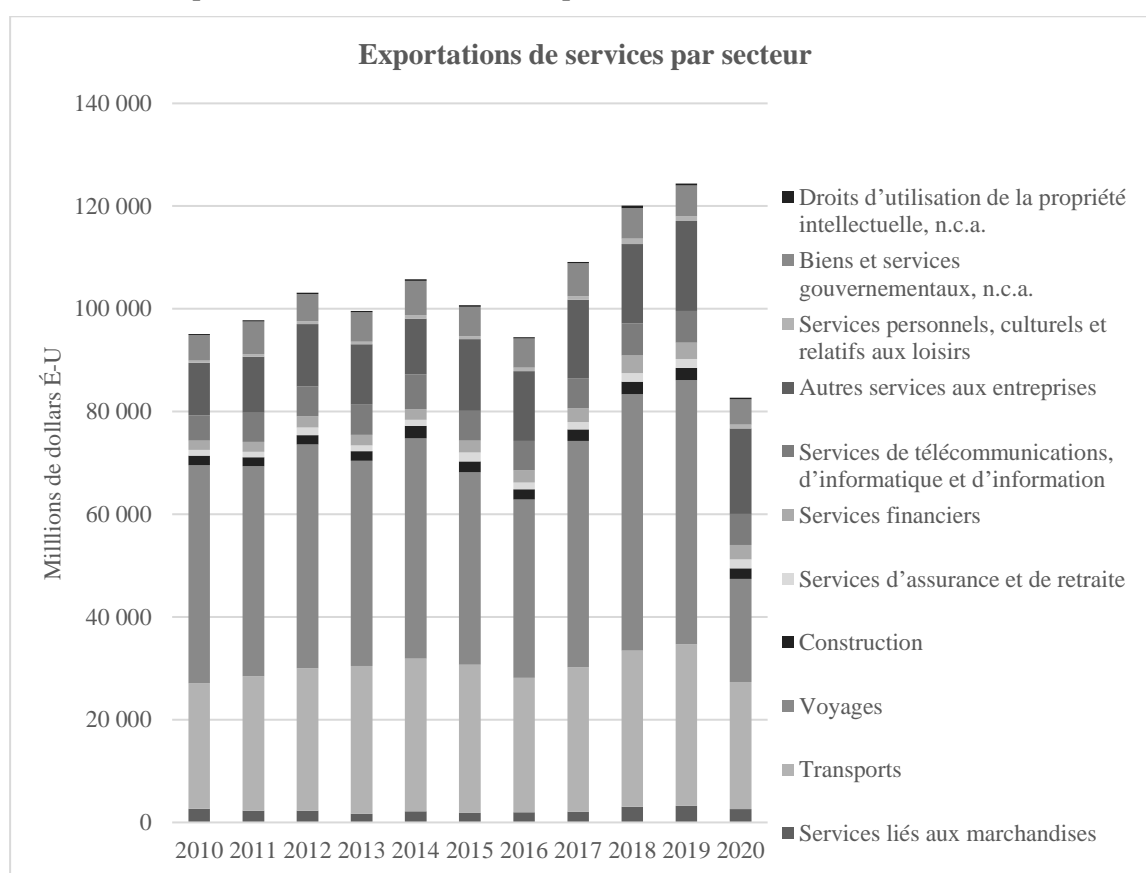
Source : Calculs de la CEA basés sur les données de CNUCEDstat, 17 novembre 2021.

H. Augmentation des exportations africaines de services

21. Le secteur des services a été gravement affecté par la pandémie, les services liés aux voyages étant parmi les plus touchés⁷. Comme le montre la figure XII, les exportations africaines de services ont augmenté progressivement, passant de 95,1 milliards de dollars en 2010 à 124,4 milliards de dollars en 2019 (figure XII). Par la suite, les exportations africaines de services ont chuté de 124,4 milliards de dollars en 2019 à 82,7 milliards de dollars en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Les services de voyage ont à eux seuls diminué de 61 % entre 2019 et 2020, suivis des services à la personne, culturels et récréatifs (baisse de 25 %), des services de transport (baisse de 21,4 %), des services liés aux biens (baisse de 19,9 %), des biens et services gouvernementaux (baisse de 17,4 %) et des services financiers (baisse de 12,9 %).

Figure XII

Exportations africaines de services par secteur (2010-2020)



Note : n.c.a. = non compris ailleurs.

Source : Calculs de la CEA basés sur les données de CNUCEDstat, 17 novembre 2021.

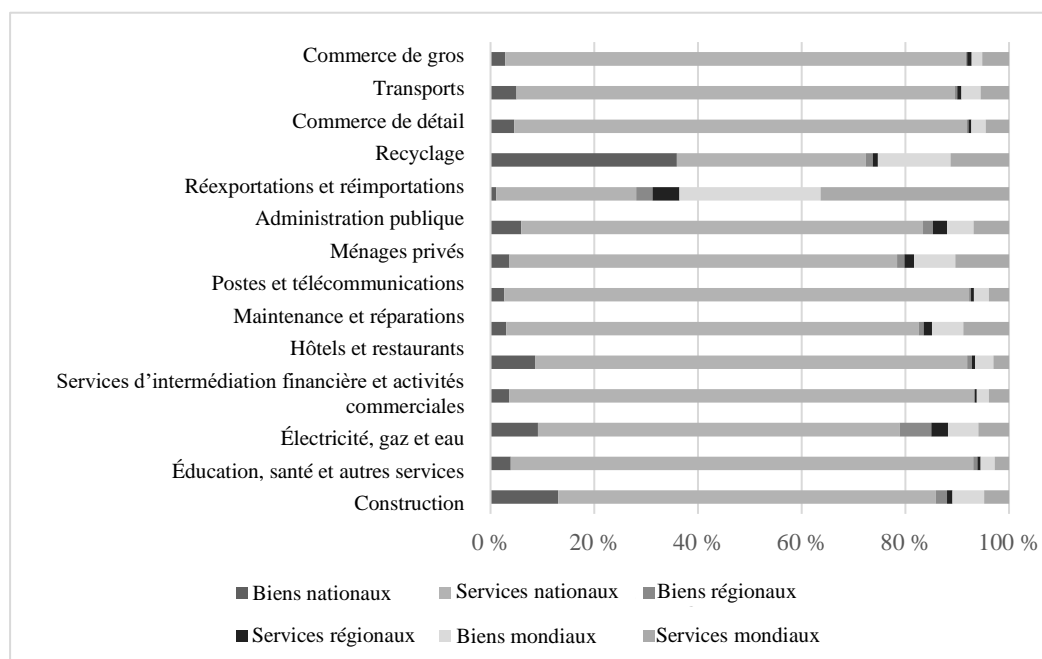
22. La figure XIII illustre les composantes des exportations brutes de services par secteur. La figure montre que les services constituent une part importante des économies nationales en Afrique. Cependant, ces services sont rarement commercialisés et restent essentiellement des services domestiques. Si l'on se concentre sur les principaux services commerciaux, l'énergie se distingue avec 21,1 %, la construction avec 14,1 % et les transports avec 10,4 %. Mais dans ces

⁷ Organisation mondiale du commerce (OMC), "Global trade rebound beats expectations but marked by regional divergences" (Le rebond du commerce mondial dépasse les attentes, mais reste marqué par des divergences régionales), communiqué de presse, 4 octobre 2021. Disponible à l'adresse : https://www.wto.org/english/news_e/pr889_e.htm (en anglais).

chiffres, seule une petite partie de la valeur ajoutée des services est d'origine régionale. Les chaînes de valeur des services africains sont donc encore moins internationalisées que leurs homologues des secteurs des biens. Bien que les services constituent une part importante des économies nationales en Afrique, ils sont rarement échangés et restent essentiellement des activités domestiques.

Figure XIII

Répartition de la valeur ajoutée des exportations brutes par secteur de services, Afrique uniquement, 2015, en pourcentage du total



Source : Base de données Eora et calculs de l'auteur.

23. Avant la pandémie, le secteur du tourisme africain était en hausse. En 2020, la région a enregistré son plus grand nombre mensuel de touristes internationaux en janvier, avec plus de 5,3 millions, ce qui était légèrement supérieur au nombre enregistré en janvier 2019⁸. Les données préliminaires de 2021 suggèrent qu'en mai 2021, 1,04 million de touristes internationaux étaient arrivés en Afrique. Ce chiffre est nettement supérieur aux 533 000 touristes internationaux qui étaient arrivés sur le continent à la même date en 2020⁹.

II. La Zone de libre-échange continentale africaine change la donne

24. Les études de simulation de la CEA démontrent que le produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique en 2045 serait supérieur de 55 milliards de dollars à celui d'une situation sans l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine¹⁰. Les études estiment également que les exportations seraient supérieures de 110 milliards de dollars, les importations de 110 milliards de dollars et l'aide sociale de 3 milliards de dollars par rapport à la situation sans la mise en œuvre de l'Accord. Le volume du commerce intra-africain devrait passer de 100 milliards de dollars en 2020 à 400 milliards de dollars en 2045 avec la mise en œuvre de l'Accord. La part du commerce intra-africain dans le commerce total devrait passer de son niveau actuel

⁸ <https://www.statista.com/statistics/1193505/monthly-international-tourist-arrivals-in-africa/> (en anglais).

⁹ <https://www.statista.com/statistics/1193505/monthly-international-tourist-arrivals-in-africa/> (en anglais).

¹⁰ Évaluation reposant sur un modèle d'équilibre général calculable. Pour plus de détails, voir : https://uneca.org/sites/default/files/keymessageanddocuments/en_afcfta-infographics-11.pdf (en anglais).

d'environ 15 % à plus de 26 % et la part du commerce du continent dans le commerce mondial devrait également passer d'environ 3 % en 2020 à près de 5 % en 2045.

25. En février 2022, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a ordonné que le commerce dans le cadre de l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine se déroule sur la base de règles d'origine convenues couvrant 87,7 % du total des lignes tarifaires¹¹. En janvier 2022, le Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS) a été officiellement lancé. Ce système fournit une infrastructure centralisée de règlement des paiements pour soutenir le commerce dans le cadre de l'Accord.

III. Les taux de pauvreté avant la pandémie de COVID-19

26. Avant la pandémie de COVID-19, les taux de pauvreté étaient en baisse dans toute l'Afrique. Le taux de pauvreté par habitant – c'est-à-dire la proportion de la population subsistant sous le seuil de pauvreté – a été ramené de 50 % en 2000 à 41 % en 2019, grâce à un taux de croissance économique moyen de 5 % pendant cette période¹². Cela représente une amélioration majeure des moyens de subsistance, étant donné que l'effectif de la population était passé de 54,3 % en 1990 à 55,6 % en 2002. Une grande partie des progrès réalisés ces dernières années dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi ont toutefois été stoppés ou inversés par la pandémie de COVID-19, bloquant ainsi la réalisation de nombreux objectifs de développement durable en Afrique.

27. En Afrique, 60 % des pauvres sont des pauvres chroniques et 40 % sont des pauvres transitoires. Par exemple, en République-Unie de Tanzanie, entre 2008 et 2012, 27 % des pauvres sont entrés et sortis de la pauvreté, tandis que 12 % sont restés pauvres, ce qui indique que la pauvreté dans ce pays est largement transitoire¹³. Les personnes vulnérables de la société qui vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour sont susceptibles de tomber dans la pauvreté lorsqu'un choc, tel que la pandémie de COVID-19, se produit. Les personnes non vulnérables mais pauvres oscillent autour du seuil de pauvreté de 1,90 dollars.

28. La contraction économique de 3,2 points de pourcentage subie par l'Afrique en 2020 a fait basculer 55 millions de non-pauvres supplémentaires dans la pauvreté¹⁴. Si le nombre total de personnes en situation d'extrême pauvreté a augmenté depuis 1990, le taux d'augmentation a considérablement diminué depuis 2002 (figure XIV). L'Afrique a ajouté plus de 9 millions de pauvres chaque année de 1990 à 2002, puis seulement un peu plus d'un million par an entre 2002 et 2014. Sur la période de 2014 à 2018, le nombre absolu de pauvres a augmenté de 6,4 millions de personnes par an. Cette tendance va connaître un changement en raison de la pandémie de COVID-19. L'ajout de 55 millions de nouveaux pauvres pendant la pandémie signifie que le nombre de personnes qui ont été poussées dans la pauvreté au cours d'une seule année est supérieur de 12,6 % au total combiné des pauvres supplémentaires depuis 1999.

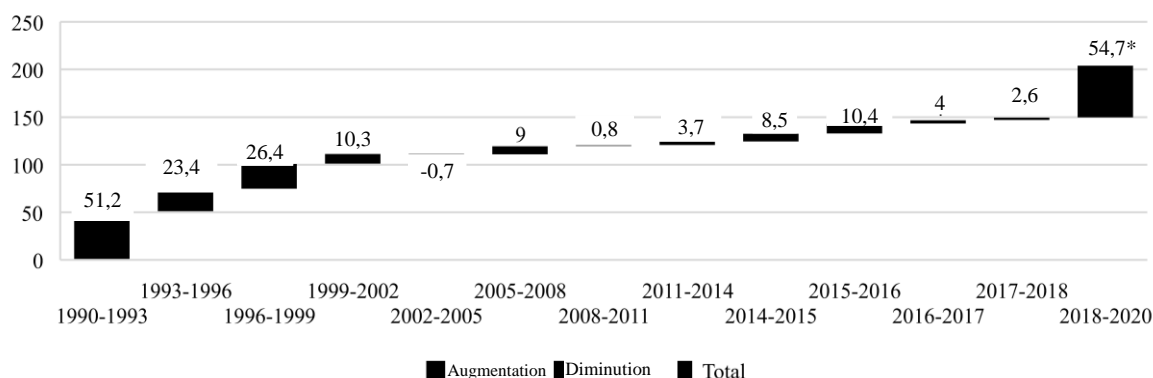
¹¹ <https://oneafcfta.org/2022/01/the-eighth-8th-meeting-of-the-african-continental-free-trade-area-afcfta-council-of-ministers-responsible-for-trade/> (lien défectueux en anglais).

¹² Christiaensen, Luc et Ruth Hill, *La pauvreté en Afrique* dans *Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique*, Kathleen Beegle et Luc Christiaensen éditeurs. (Washington, Banque mondiale, 2019). Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32354>.

¹³ Organisation mondiale de la santé (OMS), *Rapport sur la riposte stratégique à la COVID-19 dans la Région africaine de l'OMS, février-décembre 2020*, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, 2021.

¹⁴ Commission économique pour l'Afrique (CEA), *Rapport économique sur l'Afrique 2021 : lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique pendant la pandémie de COVID-19*, Addis-Abeba, à paraître.

Figure XIV

Augmentation du nombre absolu de pauvres, en Afrique depuis 1990**

Notes : * Estimation par la CEA de l'augmentation du nombre de pauvres, en raison du COVID-19. La majeure partie de l'augmentation devrait avoir lieu en 2020.

** Les données se réfèrent à l'Afrique sub-saharienne mais peuvent être appliquées à l'ensemble du continent car les chiffres de la pauvreté sont faibles en Afrique du Nord.

Source : Calculs de la CEA à partir de données de la Banque mondiale (2020).

29. L'Afrique a fait des progrès significatifs en matière de santé, l'espérance de vie ayant augmenté depuis 2000, ajoutant près de cinq ans à l'espérance de vie moyenne chaque décennie. Cette évolution s'est accompagnée d'améliorations tout aussi encourageantes des indicateurs de mortalité. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué entre 1990 et 2017, ramené de 148 à 62,8 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui équivaut à une baisse moyenne de 2,1 points de pourcentage par an. Dans la plupart des pays, cependant, les systèmes de santé nationaux se débattent avec des ressources insuffisantes et réparties de manière inéquitable. Les pays pauvres supportent une part disproportionnée de la charge de morbidité et de blessures, mais disposent de moins de ressources pour financer les soins de santé, et cette situation s'est aggravée pendant la pandémie¹⁵.

30. En outre, à un niveau de 36 % en 2018 (derniers chiffres), les dépenses des ménages privés restent la composante la plus importante des dépenses totales de santé, ce qui limite l'accessibilité et l'abordabilité pour les ménages à faible revenu. En 2020, les dépenses de santé ont augmenté en réponse à la pandémie de COVID-19. Dans le meilleur des cas, avec la suppression de la propagation du coronavirus et des mesures intenses de distanciation physique précoce, on a estimé qu'une moyenne de 44 milliards de dollars serait nécessaire dans toute l'Afrique pour l'achat de tests, d'équipements de protection individuelle et le traitement des patients COVID-19 nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs.

31. Les inscriptions aux différents niveaux de la scolarité, du préscolaire à l'enseignement supérieur, ont augmenté, mais l'accès inclusif et les résultats d'apprentissage restent faibles. Des progrès considérables ont été réalisés en matière de scolarisation dans le primaire en Afrique, passant de plus de 50 % il y a près de 50 ans (54,2 % en 1970) à plus de 98 % en 2019. Le taux de scolarisation des filles était supérieur à 96 % en 2019¹⁶. Pourtant, malgré cette hausse de la scolarisation, pour la plupart des jeunes Africains, l'éducation s'arrête toujours à l'école primaire. La scolarisation dans le secondaire en Afrique a également augmenté de manière

¹⁵ Commission économique pour l'Afrique, *Healthcare and Economic Growth in Africa* (Soins de santé et croissance économique en Afrique), Addis-Abeba, 2019 (anglais seulement).

¹⁶ Données du site uis.unesco.org/fr.

modérée. En 2018, les taux de scolarisation dans le premier et le deuxième cycle du secondaire étaient respectivement de 32 et 22 %¹⁷.

32. La région souffre de grandes différences au sein des pays et entre les pays en termes d'accès à l'enseignement secondaire. Par exemple, 80 % des élèves du Botswana, de Cabo Verde et de l'Afrique du Sud fréquentent l'école secondaire, contre environ 20 % en République centrafricaine, au Tchad et au Niger. Les taux d'achèvement des études secondaires inférieures et supérieures en Afrique sont respectivement de 42 et 30 %¹⁸. Dans l'ensemble, la part des ménages dans le budget de l'éducation est de 29 %, ce qui tend à exclure les élèves des quintiles les plus pauvres, les filles, les élèves déplacés à l'intérieur du pays et les réfugiés, ainsi que les élèves en situation de handicap¹⁹.

33. La fermeture temporaire des écoles comme mesure d'atténuation de la pandémie de COVID-19 aura des conséquences à long terme. Les possibilités offertes par les substituts d'apprentissage en ligne ne sont souvent pas accessibles aux enfants des groupes à faible revenu en raison de l'accès limité à la technologie numérique et de la mauvaise connectivité dans les zones rurales et éloignées. La fermeture temporaire d'écoles pourrait avoir de graves répercussions sur l'éducation et la productivité de la main-d'œuvre nationale à moyen terme. En outre, les filles risquent d'être particulièrement touchées, car elles sont plus susceptibles d'être victimes d'abus, moins susceptibles d'avoir accès à l'apprentissage en ligne et moins susceptibles de retourner à l'école. Pour certaines filles, la scolarisation est une forme de protection indispensable contre les mariages et les grossesses précoces²⁰. Les enfants peuvent également être confrontés à un manque d'accès à la nutrition et à la nourriture avec la disparition des programmes d'alimentation scolaire, car beaucoup de ménages pauvres comptent sur l'école pour leur seul repas nutritif. Il est donc probable que la pandémie ait encore exacerbé les déficits de développement existants en Afrique.

34. La croissance rapide et soutenue que l'Afrique a connue au cours des deux dernières décennies ne s'est pas traduite par une création d'emplois proportionnelle. Sur la période 2000-2014, une augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB n'a été associée qu'à une croissance de 0,41 % de l'emploi, ce qui signifie que l'emploi s'est développé à un rythme de moins de 1,8 point de pourcentage par an, bien en-deçà de la croissance annuelle de près de 3 % de la population active. En raison des chocs de l'offre et de la demande liés à la pandémie de COVID-19, la création annuelle d'emplois formels (actuellement de 3,7 millions) devrait chuter de 1,4 à 5,8 points de pourcentage, par rapport au scénario de croissance de référence pour 2020. Le secteur de l'emploi informel et vulnérable, qui représente plus de 60 % des hommes et 75 % des femmes dans la population active, devrait augmenter.

35. Le secteur informel est la principale source d'emplois en Afrique, représentant plus de 80 % des emplois. L'emploi dans l'économie informelle urbaine est particulièrement répandu chez les jeunes (95,8 % chez les 15-24 ans) et les femmes (92,1 %), et le secteur contribue largement à la réduction de la pauvreté.

36. Le secteur informel est hétérogène et a une capacité limitée mais variable à faire face aux chocs économiques (figure XV). Les personnes qui y travaillent et qui se trouvent sous le seuil de pauvreté - les travailleurs pauvres - dépendent des

¹⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Rapport annuel de l'UNICEF 2019 : Pour chaque enfant, réinventer l'avenir*, New York, 2019.

¹⁸ Voir : <https://learningportal.iiep.unesco.org/en/blog/sub-saharan-africa%e2%80%99s-secondary-education-challenges> (lien défectueux en anglais).

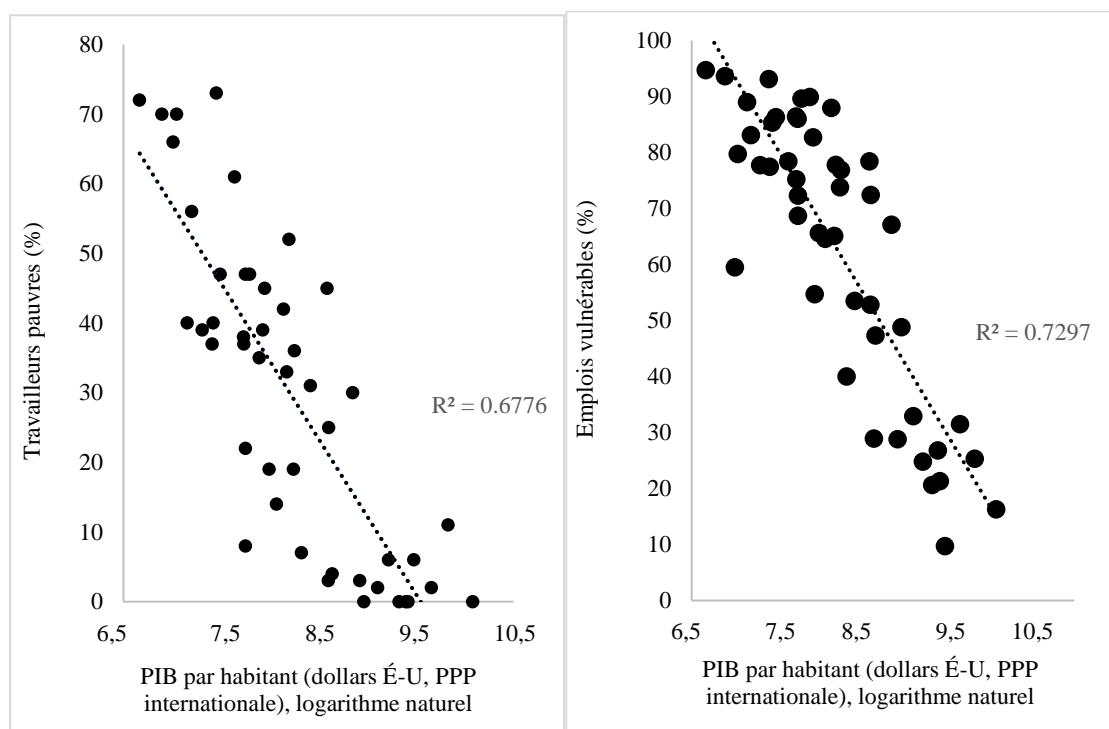
¹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019, Migration, déplacement et éducation : Bâtir des ponts, pas des murs*, Paris, 2019.

²⁰ Nations Unies, *Shared responsibility, global solidarity: responding to the socio-economic impacts of COVID-19* (Responsabilité partagée, solidarité mondiale : répondre aux impacts socio-économiques du COVID-19), Groupe des Nations Unies pour le développement durable, New York, 2020 (en anglais).

transferts de protection sociale du gouvernement. Dans le même temps, seuls 18 % des travailleurs informels et pauvres ont accès à au moins une prestation de protection sociale en Afrique. En outre, les travailleurs du secteur informel utilisent généralement l'épargne qu'ils ont accumulée pour lisser la trajectoire de leur consommation. La pandémie de COVID a toutefois rendu impossible un tel lissage de la consommation et les travailleurs non pauvres du secteur informel risquent donc de tomber dans la pauvreté.

Figure XV

Fortes baisses de l'emploi vulnérable et du nombre de travailleurs pauvres avec l'augmentation du revenu



Notes : Les points les plus petits désignent les pays à faible revenu et les points les plus grands les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé, conformément aux critères de la Banque mondiale.

Source : Calculs de la CEA à partir des bases de données de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de la Banque mondiale.

IV. Évaluation préliminaire de l'impact de la crise entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

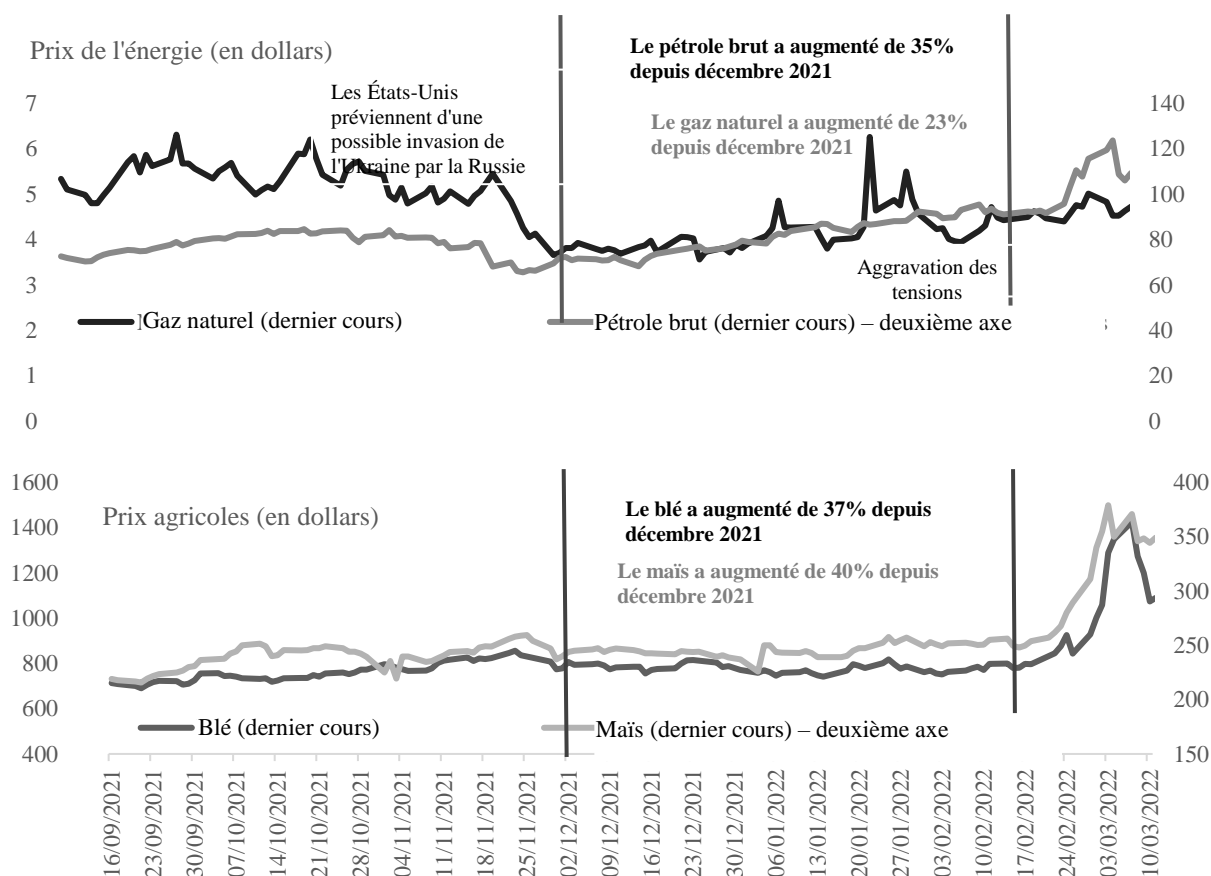
37. La guerre a aggravé les incertitudes économiques, faisant bondir les prix du pétrole et des engrais à des niveaux jamais vus depuis 2008. La Fédération de Russie est un acteur majeur sur le marché de l'énergie et des matières premières. Elle représente 25 % du marché du gaz naturel, 18 % du marché du charbon, 14 % du marché du platine et 11 % de celui du pétrole brut. Par conséquent, les prix mondiaux du pétrole brut et du gaz naturel ont augmenté de 75 % et de 23 %, respectivement, depuis décembre 2021. Une chute brutale de l'offre de ces matières premières causerait des contraintes considérables aux industries de la construction, de la pétrochimie et du transport.

38. La guerre a également fait grimper les prix des denrées alimentaires, car la Fédération de Russie et l'Ukraine fournissent environ 30 % du blé sur les marchés mondiaux. Les deux pays représentent respectivement plus de 40 et 25 % du marché mondial de l'huile de tournesol. L'huile de tournesol est un ingrédient de cuisson

essentiel pour les ménages de nombreux pays en développement. La guerre a fait augmenter les prix du blé de 64 % et ceux du maïs de 52 % depuis décembre 2021. Les économies africaines sont également particulièrement vulnérables aux perturbations de la production et du transport de céréales et de graines en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Ces perturbations de l'approvisionnement, associées à la hausse des prix des denrées alimentaires, pourraient entraîner une augmentation de la faim et de l'insécurité alimentaire si la guerre se poursuit.

Figure XVI

Évolution des prix de l'énergie et de l'agriculture dans le temps



Source : Bloomberg.

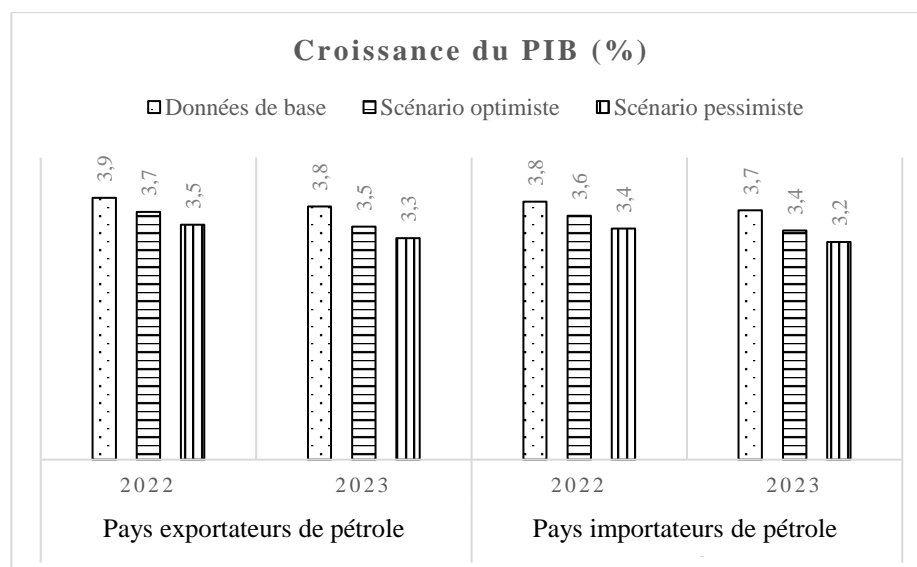
39. Le conflit a également provoqué des fluctuations sur les marchés financiers, entraînant une liquidation des actions et des obligations sur les principaux marchés mondiaux. La hausse de l'aversion au risque des investisseurs a provoqué des sorties de capitaux des économies en développement, causant des dépréciations des monnaies, une chute des cours boursiers et une augmentation des primes de risque sur les marchés obligataires. Cette situation pèse sur la situation budgétaire des pays dont la dette est élevée.

40. En tenant compte des conséquences de la crise, le modèle macroéconomique de la CEA prévoit que la croissance économique sera plus sévère pour les pays importateurs de pétrole que pour les pays exportateurs de pétrole. Le modèle prévoit que la crise entraînera une contraction de la croissance du PIB en 2022 pouvant atteindre 0,4 point de pourcentage. Le modèle prévoit également une détérioration de l'orientation budgétaire, les déficits budgétaire et courant devant se creuser en 2022 jusqu'à 0,7 et 0,4 point de pourcentage, respectivement. La crise pourrait entraîner une augmentation du ratio dette/PIB de l'Afrique allant jusqu'à 3,0 points de pourcentage en 2022. La crise aura également un impact négatif sur les investissements directs étrangers et le tourisme, en particulier pour les pays d'Afrique

du Nord où les touristes russes et ukrainiens apportent une grande partie des recettes touristiques.

Figure XVII

Impact de la crise ukrainienne sur la croissance du PIB par groupe économique, 2022-2023



Source : Estimations de la CEA, 2022.

V. Risques et incertitudes

41. Les risques à la baisse prédominent dans les perspectives socio-économiques de l'Afrique. Les vents contraires qui entravent les perspectives de croissance économique en Afrique pourraient provenir de chocs externes tels qu'une guerre prolongée en Ukraine, l'émergence de variantes virulentes du coronavirus et un approvisionnement insuffisant en vaccins pour la population. Le resserrement de la politique monétaire dans les pays développés pour contenir l'inflation pourrait potentiellement affaiblir la demande globale dans ces pays et, par extension, la demande de produits de base en Afrique. Au fur et à mesure que les taux d'intérêt augmentent dans les économies développées en réponse à une politique monétaire contractionniste pour lutter contre l'inflation, la reprise africaine sera affectée par les sorties de capitaux, les dépréciations de devises et l'augmentation des coûts d'emprunt.

42. Les chocs climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations et les sécheresses, pourraient avoir un impact négatif sur les rendements dans les secteurs agricoles et, par conséquent, sur la production économique. Les conflits croissants et les troubles sociaux dans le monde (comme le conflit en Ukraine) et dans certaines parties du continent pourraient également perturber les activités économiques et faire grimper davantage les prix des denrées alimentaires, déjà en hausse, avec des répercussions sur la pauvreté. Les vents arrière qui renforcent les perspectives sont la forte demande mondiale, les prix élevés des produits de base et l'amélioration des exportations, des investissements et du tourisme.

VI. Recommandations de politiques

43. Les pays africains doivent renforcer leurs efforts pour atténuer l'impact sanitaire et économique de la pandémie de coronavirus. Les pays doivent donc continuer à investir dans le secteur de la santé pour consolider les acquis de la lutte contre la pandémie et d'autres maladies évitables. En outre, l'Afrique doit continuer à veiller à ce que les politiques monétaires et fiscales soutiennent une voie durable vers la reprise économique post-pandémique. Les gouvernements doivent également s'engager dans des réformes crédibles pour rétablir la viabilité de la dette et des finances publiques, en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources existantes. Les banques centrales doivent continuer à stimuler la liquidité par une politique monétaire appropriée tout en veillant à ce que les anticipations inflationnistes soient ancrées de manière crédible afin de maintenir une inflation stable et faible. En outre, les taux de change doivent pouvoir s'ajuster de manière ordonnée aux chocs imprévus. Les pays doivent également améliorer l'administration et l'application de la fiscalité, tout en réduisant les exonérations fiscales et en éliminant les pratiques de corruption. En élargissant l'assiette fiscale, les gouvernements seront en mesure d'obtenir les recettes nécessaires pour faire face aux dépenses.

44. Les pays africains doivent profiter de la Zone de libre-échange continentale africaine pour accélérer l'industrialisation et la diversification des secteurs productifs de leurs économies. Il faudra pour cela renforcer le capital humain du continent, promouvoir les emplois dans les secteurs à forte productivité et faire progresser la numérisation. La résilience économique peut également être obtenue en renforçant la stabilité macroéconomique, en améliorant l'environnement des affaires et en renforçant la gouvernance politique, sociale et environnementale.

45. Les gouvernements africains doivent s'attaquer à la pauvreté croissante en élargissant les filets de sécurité sociale et en favorisant la création d'emplois. Les décideurs politiques doivent empêcher que davantage de personnes ne glissent dans la pauvreté en élargissant la couverture et la portée de la protection sociale afin d'amortir les chocs pour les pauvres et les personnes vulnérables. Ils doivent tirer parti de la numérisation croissante pour renforcer l'efficacité, réduire le coût et étendre la portée des programmes de protection sociale. Des investissements intelligents sont donc nécessaires dans l'éducation, la santé et les initiatives de protection sociale qui peuvent soutenir les capacités productives des pays plutôt que la consommation. La couverture contre les chocs exogènes sera essentielle pour réduire la pauvreté et minimiser la vulnérabilité. Elle sera également importante pour accélérer les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063.